

Comité de filière du 1^{er} juillet 2021

Présents :

- Gérard Rameix – Président du Comité de filière
- Louis de Bourgoing – France Galop
- Henri Pouret – France Galop
- Sonia Wittreck – France Galop
- Guillaume Maupas – Le Trot
- Thierry Trazic – SFET
- Magali Bogaert – SFET
- Caroline Charpentier – SFET FEA
- Emilie Morichon – SHF
- Frédéric Bouix – FFE
- Catherine Bonnichon de Rancourt – FFE
- Hugues Calvin – FCC
- Mathias Hebert - GHN
- Pierre-Antoine Tressos – GHN
- Frédéric Danloux – AEP
- François-Xavier de Chevigny – AEDG
- Eric Touzaint - CNEF
- Laurent Prenat – FNC
- Pier Paolo Zenoni – Confédération Paysanne
- Jean-Louis Cannelle – Confédération Paysanne
- Camille Chauvard – Confédération Paysanne
- Sandrine Dos Santos – Région Normandie
- Didier Livio - Positive, Consultant en Stratégies de Développement Durable.
- Florent Romagoux – MAA DGPE BCHIC
- Jean-Roch Gaillet – DG IFCE
- Florence Méa – DGA IFCE
- Eric Leclerc – Pôle AFPS IFCE
- Sandie Jarrier – Pôle DIR IFCE
- Pascale Heydemann – Observatoires IFCE
- Guillaume Blanc – Animateur Comité de filière - IFCE
- Hubert de Cadolle – Prospective IFCE
- Alexandra Gourdon – IFCE

En introduction à cette réunion, Jean-Roch Gaillet a rappelé que le Comité de filière est au service des acteurs socioprofessionnels et que **c'est à la filière de prendre le leadership sur les sujets qu'elle souhaite traiter**. Même si l'instruction d'une question soulevée par les acteurs peut nécessiter un peu de temps, elle sera traitée !

Développement durable

Présentation des enjeux : G.Blanc

- L'élévation des températures est inéluctable et la pente de la courbe dépend de nos seuls actes.
- Notre empreinte carbone individuelle est de près de 12 t annuelle de CO₂ et pour maintenir l'objectif des +2°C, il faut la réduire à moins de 3 t → **Nous devons changer radicalement notre modèle.**

Intervention de Didier Livio : Comment le développement durable (DD) peut-il influencer fortement le développement de la filière ? Une source de risques, de nouvelles valeurs & de développement économique potentiel (<https://www.youtube.com/watch?v=vOs5fEetkN4>)

Les entreprises et l'Etat ont préparé le terrain et ce sont aujourd'hui les consommateurs qui pourront faire évoluer la situation. Les mentalités changent fortement depuis cinq ans. Les grandes entreprises qui s'investissent dans le DD accélèrent la demande sociétale.

Le **phénomène de concentration du CO₂** dans l'atmosphère du fait des activités humaines est **connu depuis 120 ans** ; dès les années 60, on savait ce qu'il fallait faire et, depuis les accords de Kyoto, la feuille de route est partagée entre les plus grands pays industrialisés. On est resté dans l'aveuglement à ce sujet depuis longtemps → On est en 2021, **face à l'urgence**, il y a une **nécessité d'agir rapidement**. Les objectifs politiques mondiaux sont d'ici 2050 :

- Une diminution par deux des émissions de CO₂.
- Une neutralité carbone de nos activités.

On ne peut pas organiser cette évolution à modèle constant → Il faut changer de modèle économique.

Le nouveau mode de développement ne va pas chercher de petits compromis entre l'économie, l'environnement et le social ; ce qu'on fait encore trop aujourd'hui et qui est un "jeu à somme nulle" n'avance pas.

L'agriculture est aujourd'hui un des problèmes, mais aussi une très grande partie de la solution climatique en gérant les cinq leviers que sont :

- Les puits de carbone dans le cadre des modifications des pratiques agricoles ;
- Les puits à carbone nouvellement créés, forêts notamment ;
- Les projets compensateurs ;
- Les compensations classiques ;
- Les achats de crédits carbone.

Le concept de matérialité, à partir des impacts perçus par les acteurs internes et externes, permet de définir une matrice dans laquelle sont hiérarchisés les impacts ressentis. Il faudrait, pour être tout à fait équilibré dans l'analyse, également intégrer les impacts réels à cette matrice.

La matrice de matérialité de la filière équine est perçue de façon différente par les acteurs internes à la filière et par ses observateurs externes. Cependant, cette approche permet d'identifier trois niveaux d'enjeux différents :

- Les **risques majeurs** : BEA, gestion de l'eau et rémunération des acteurs ;
- Les **contributions essentielles & les risques d'image** : Energie et climat, gestion des déchets, pratiques agroécologiques ;
- Les **sujets à traiter** : conditions de travail et gestion des effluents.

Mais aussi deux **questions clés majeures** : **BEA et énergie/climat** (dont gestion des déchets et de l'eau).

Didier, du fait de sa connaissance de ce segment, propose la mise en place d'un **pilote sur la discipline du CCE** qu'il connaît bien. La méthodologie mise en œuvre pourrait se diffuser sur les autres segments comme le déploiement du #raceandcare par les autres segments.

Cela nécessite une analyse en "scope 3", c'est-à-dire des impacts de la naissance à la mort, en passant par les usages.

Des **solutions** ne peuvent être trouvées que si elles s'inscrivent dans les lignes suivantes :

- Les solutions doivent être **collectives** ;
- **L'approche doit être systémique** et pas se réduire à des actions sur des petits périmètres ;
- Les **actions** proposées doivent être **positives** et il faut en tous cas éviter de se placer en position défensive ;
- Il faut faire attention à la façon dont on dit les choses. La **sémantique est un élément clé de communication** et qui, mal utilisée, constitue **un facteur de risque** (cf. : le lieu de détention est devenu le lieu de résidence habituelle des équidés).

Echanges :

- Florent Romagoux souhaite que l'on travaille plus sur une logique **d'économie circulaire** que de développement durable qui est souvent perçu uniquement sous l'aspect climatique et agricole.
Il sensibilise également à l'efficacité ou la non-efficacité d'une action de communication autour de la traction animale avec un cheval attelé pour niveler la carrière entre des épreuves et qui est suivi d'un balai d'engins motorisés pour remonter une piste de CSO.
- Jean-Louis Cannelle alerte sur le fait **qu'on est passé en un siècle d'un cheval "outil de transport" (force motrice) à "bien à transporter"**. En Suisse, la mobilisation est forte contre le transport des animaux en concours, ce qui rend fragile notre modèle de développement.
Il s'interroge également sur les modalités de calcul du bilan carbone du cheval selon le mode de calcul de l'ADEME qui se fonde sur le modèle d'un animal nourri uniquement de concentrés.
Il souhaiterait que le bilan soit calculé sur la réalité des pratiques → Sujet développé dans l'action Cap'2er.
Il rappelle enfin que le modèle européen est particulier dans le monde et qu'un grand nombre d'agriculteurs travaillent encore soit à la main, soit avec des chevaux.
- Louis de Bourgoing précise qu'il faut poursuivre les actions dans toutes les directions. Il souhaite que le **label Equures** puisse être mieux utilisé, mieux valorisé et évolue pour intégrer tous ces éléments.
- Frédéric Danloux estime qu'une **modification des pratiques alimentaires et une relocalisation de la production d'aliments** seraient intéressantes. → Éric Touzaint (CNEF) précise les objectifs des fabricants d'aliments qui cherchent à se fournir localement en matières premières tout en proposant des formules alimentaires compatibles avec la performance des équidés.
Il souhaite qu'un travail soit fait autour de la **communication autour des pratiques des acteurs de terrain**.
- Mathias Hébert (GHN) évoque une action réalisée dans le Loir-et-Cher (41) avec une approche de **bilan RSE dans l'analyse des résultats des entreprises**. Il indique que le GHN est prêt à accompagner les entreprises qui souhaiteraient travailler en ce sens (pm : RSE responsabilité sociale des entreprises – la démarche s'articule autour de quatre étapes : l'état des lieux, le plan d'action, les indicateurs, la communication et la valorisation – norme ISO 26 000). Le lien suivant décrit la démarche <https://www.tera41.com/> → Didier Livio : Il faut travailler les externalités positives afin d'analyser les impacts positifs et négatifs de la filiale.

- Pier-Paolo Zenoni (Confédération paysanne) sensibilise aux **risques** qui pèsent sur **l'accessibilité aux MAE**. Aujourd'hui, il n'y a pas d'axe STH ou agroforesterie. Il souhaite également qu'une valorisation des jeunes acteurs soit faite. La question du marché japonais, sous l'angle du bilan carbone, est discutable et risque d'entraîner une image négative. Enfin, il souhaite que les outils de **traction animale** puissent être subventionnés dans le cadre des **énergies renouvelables**.
- Hugues Calvin (FCC) pose le problème de l'impossibilité d'accéder au **référentiel HVE3 qui est inadapté aux filières animales**. L'HVE a été construite pour les productions végétales et les productions animales ont du mal à s'y intégrer.
- Henri Pouret rappelle qu'un **grand nombre d'actions sont d'ores et déjà menées par la filière** et il met le doigt sur les travaux menés dans les courses autour de la gestion de l'eau et l'urgence à travailler à ce sujet.
- Florence Méa intègre qu'il ne faut pas négliger le volet **acceptabilité sociétale** "pourquoi traverser la planète pour améliorer des records ?"
- Gérard Rameix rappelle qu'il peut y avoir des écarts entre le processus de modernisation, le BEA et le DD. Pour exemple, l'amélioration des carrières pour favoriser le confort du cheval a entraîné un arrosage intensif, même si c'est un travail actuel pour les constructeurs de terrains de compétition. On a des contradictions internes → Didier Livio : La neutralisation est une action clé et passe par une réflexion globale.
- Un échange avec Stéphane Meunier après la réunion a permis d'aborder la question de la difficulté d'approvisionnement en paille. Un travail pourrait être mené autour d'accords locaux entre les acteurs d'une économie circulaire dans un territoire entre producteurs céréaliers, filière cheval et méthaniseurs. En limitant les déplacements, les trois acteurs pourraient sécuriser leurs pratiques, les premiers sur leur marché et sa valeur, les seconds pour leur approvisionnement en aliment et litière et les troisièmes sur la régularité d'approvisionnement de leur digesteur.

Stratégie "développement durable" à l'IFCE : Florence Méa

Elle s'appuie sur trois volets :

- Un établissement public écoresponsable ;
- Une entreprise modèle ;
- Au service de la filière.

Nous suivons une feuille de route s'appuyant sur 15 engagements écoresponsables à la demande du ministère chargé des sports avec des objectifs annuels de progression.

Concernant le volet au service de la filière, au présent CR est jointe la liste des études en cours dans lesquelles l'IFCE s'investit en partenariat avec des acteurs publics et privés.

Cap'2ER : Guillaume Blanc

Cet outil de calcul automatisé développé pour d'autres productions est décliné pour l'analyse de l'empreinte carbone des ateliers de la filière équine. Au travers d'un outil unique, l'objectif est de pouvoir consolider le bilan carbone de la filière équine.

Echanges :

- Jean-Louis Cannelle : Peut-on utiliser cet outil sur une exploitation en agriculture biologique ?
Frédéric Danloux : l'exemple présenté est un atelier de production plutôt positif du fait des surfaces toujours en herbe ; est-il possible d'adapter l'outil à un entraîneur. → GB : C'est l'intérêt de l'outil qui, par la prise en compte de la balance dépenses / compensations, peut être décliné à tous types d'exploitations, qu'elles soient une entreprise de production, un entraîneur ou un centre équestre. L'objectif est de pouvoir calculer la balance globale de la filière et donc son impact carbone.

« Varenne » agricole de l'eau et du changement climatique : Sandie Jarrier

Ce « Varenne », voulu par le Président de la République, est piloté conjointement par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et celui de la transition écologique. Il répond au constat que l'agriculture subit déjà de plein fouet les effets du réchauffement climatique : orages violents, déficits chroniques en eau, etc.

Il repose sur trois axes :

- Dispositifs assurantiels et gestion de crise ;
- Les leviers ;
- La gestion de la ressource en eau.

L'axe 2 vise à bâtir des stratégies d'adaptation au changement climatique par chacune des filières.

L'approche se fait à deux niveaux :

- Questionnement national coordonné par l'ACTA ;
- Diagnostics territoriaux pilotés par les chambres d'agriculture.

La consultation des filières va être menée à partir du 9 juillet prochain avec cinq axes et il est demandé à chaque interprofession de remettre une note synthétique de 5 à 10 pages par filière pour fin septembre.

L'IFCE est prêt à accompagner la filière équine pour répondre à cette demande de l'Etat.

Poursuite de l'étude d'impact du Covid sur la filière cheval (cf. document joint)

Une première étude a été menée en 2020 sur l'impact des confinements sur la filière ; aujourd'hui, il nous faut travailler le sujet de la dynamique de reprise des activités, la résilience et la prospective de la filière. Nous sommes sur des cycles longs de production, il est donc indispensable d'avoir une vision prospective.

Pascale Heydemann propose le **plan d'action et le calendrier** pour la nouvelle étude qui pourrait s'articuler en trois volets :

- **Evolution des activités et dynamique de la reprise** à partir des indicateurs macro disponibles (fournis par les observatoires de l'IFCE ainsi que par les acteurs eux-mêmes) complété par des enquêtes complémentaires ;
- **Analyse de la fragilisation des entreprises et perspectives en sortie de crise** par une analyse micro-économique via les réseaux comptables EquiCER et Mazars et en s'appuyant également sur les entreprises suivies par le réseau Références en association avec les chambres d'agriculture ;
- **Analyse de l'impact sur l'emploi**, à la fois avec les chiffres des emplois dans la filière équine et une analyse qualitative qui serait menée par Kyulab, entreprise spécialisée dans ce genre d'étude.

Le calendrier, avec ses différentes étapes, est important ; en effet, son respect permet de tenir l'échéance d'une livraison de ce rapport au MAA pour mars 2022.

Les acteurs vont proposer les indicateurs qui leur semblent pertinents et qui pourraient enrichir la réflexion. La sécurisation et la confidentialité des données seront bien entendu assurées par l'IFCE.

Echanges :

- Jean-Louis Cannelle : Nous avons un problème de **fléchage des code APE** des activités de traction animales. → PH : Le tableau indique les indicateurs dont on dispose actuellement ; ils peuvent être complétés par des indicateurs fournis par les acteurs et des enquêtes pourront être diligentées par les structures. A ce titre, Magali Bogaert propose de relancer l'enquête autour des acteurs de la traction animale. GB : Il est important d'analyser la dynamique et pas

seulement constituer une photo à l'instant "t". Concernant les enquêtes, il serait intéressant de pouvoir les faire en deux fois afin d'analyser la trajectoire.

- Louis de Bourgoing **interroge le ministère au sujet des compensations financières par le MAA** des acteurs des courses (hippodromes et entraîneurs) → Florent Romagoux précise que les discussions entre ministères sont toujours en cours. Aujourd'hui, les aides aux établissements équestres sont en cours de finalisation. → Frédéric Danloux confirme que, sous l'impulsion du BCHIC, les associations d'entraîneurs et les centres équestres ont obtenu des exonérations de charges sociales.
- Frédéric Danloux souhaite qu'il y ait une transparence des chiffres, en particulier du PMU, pour savoir dans quelle trajectoire s'inscrit-on. Il voudrait connaître le nombre de structures d'entraînement ayant cessé leur activité ainsi que le recours aux PGE. → GB : nous souhaitons analyser la **fragilité des entreprises** car nous constatons à ce jour pas ou peu d'arrêt d'activité des entraîneurs, alors que ceux-ci sont fragiles ; l'analyse de fin d'exercice sera intéressante.
- Guillaume Maupas ajoute qu'on verra l'impact à moyen terme quand des entreprises, déjà fragiles, vont toucher des allocations réduites. Au trot, nous constatons une réduction du nombre de chevaux à l'entraînement et la baisse des saillies de 7% en 2020 est maintenue ; enfin, il n'y a pas de rebond de la reproduction.
- Pier-Paolo Zenoni indique que certains acteurs liés au **tourisme ou à la médiation** n'ont pas eu accès aux aides sectorielles → GB précise que l'aide aux centres équestres n'était pas liée à l'affiliation à la FFE ; elle s'appuyait sur les activités d'équitation encadrée (BPJEPS, ATE,...) sans discrimination de leur affiliation.
- Laurent Prenat (FNC) rappelle que les chevaux de milieu de gamme ont été conservés par leurs éleveurs et les acteurs ont dû en assumer les charges pendant l'hiver.

Economie des entreprises

Au sujet de l'**analyse micro-économique** des entreprises, il est validé de travailler en **partenariat avec EquiCER, Mazars et le réseau équin** afin de disposer d'une analyse plus fine de la situation financière des entreprises (endettement, aides mobilisées par les entreprises, etc.). Ceci permettra de disposer d'indicateurs qui pourront être utilisés pour faire de la prospective.

- Gérard Rameix constate une reprise d'activité assez forte qui ne compensera sans doute pas les pertes de l'année dernière.
- François-Xavier de Chevigny souhaite que les données de la MSA puissent être utilisées comme indicateurs pertinents. → PH : Nous avons envisagé de travailler à partir de la base MSA sur le volet social et emploi, nous essaierons de consolider des données économiques par ce même vecteur.
- Magali Bogaert regrette que la filière des équidés de travail ne soit pas suffisamment prise en compte → GB : L'ajout du réseau équin permet de limiter les "trous dans la raquette" afin de disposer des données pour les petites structures du périmètre de la SFET.
- Guillaume Maupas estime que pour mener à bien l'analyse de l'emploi dans la filière, il faudrait s'appuyer sur l'AFASEC → GB : il est bien prévu de travailler ce volet emploi avec l'AFASEC, EquiRessources, l'OMEFE (observatoire des métiers et de l'emploi dans la filière équine) et le Conseil de l'emploi et de la formation.

Impacts sur l'emploi

Nous constatons déjà une **baisse de 3% de l'emploi** et le segment Trot semble plus impacté que les autres.

L'objectif est de **travailler simultanément les aspects quantitatifs** (analyse statistiques quantitatives) **et qualitatifs** via une étude spécifique menée par Kyu Associés et relayée par les différents réseaux (métiers, acteurs). → Guillaume Maupas : Le qualitatif est un très bon complément.

- Pier-Paolo Zenoni : Le MAA porte-t-il une attention particulière aux jeunes installés ? → FR : je vais interroger les services concernés.

Lors du lancement de l'enquête qualitative en octobre, il est indispensable que les **acteurs se mobilisent pour relayer cette enquête** et inciter leurs adhérents à y répondre.

Validation de ces projets par les acteurs.

Planning de l'étude

Le planning est proposé et validé par les acteurs avec une consolidation en trois temps : septembre et novembre 2021, puis janvier 2022.

Pascale présente les autres études programmées et informe qu'elle a reçu l'accord de la commission du secret statistique pour utiliser les dossiers fiscaux.

Echanges :

- Gérard Rameix estime que la reprise est là, malgré les effets retards observés dans les crises précédentes et l'incertitude qui pèse au sujet des capacités économiques des entreprises.
- GB : Le cheval doit être très présent pour tous les sujets agricoles, du développement durable aux sujets PAC.
- Frédéric Danloux veut pondérer la vision positive, car du fait du maintien des allocations à un niveau très bas, les entraîneurs et les propriétaires sont fragilisés. Si les courses peinent à reprendre, c'est toute la filière qui en souffrira. → Louis de Bourgoing signale que la réouverture au public est un élément positif pour le redémarrage des enjeux et du segment courses. → François-Xavier de Chevigny rappelle qu'à chaque crise subie par les courses, les effets retard ont toujours été importants. → GB : C'est pour cela qu'il faut avoir une approche prospective dans le rapport.

La conduite de l'étude autour des trois axes présentés, le calendrier et la mobilisation de partenaires sont validés par le comité.